

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de la Santé

Convocation¹

Mardi 6 octobre 2015 à l'issue de la commission des Affaires sociales Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

- 1. Nomination du Bureau
- 2. Divers

Composition de la commission

Présidence : à désigner

Vice-présidences : à désigner, à désigner

Membres effectifs:

PS: M. Bea Diallo, M. Amet Gjanaj, M. Hasan Koyuncu, M. Zahoor Ellahi Manzoor, N.

MR: M. Jacques Brotchi, M. Alain Destexhe, M. Abdallah Kanfaoui FDF: Mme Barbara d'Ursel-de Lobkowicz, Mme Martine Payfa

cdH: M. André du Bus de Warnaffe

Ecolo: Mme Zoé Genot

Membres suppléants :

PS: M. Ridouane Chahid, Mme Nadia El Yousfi, M. Marc-Jean Ghyssels, Mme Catherine Moureaux, M. Mohamed

Ouriaghli, N.

MR: Mme Françoise Bertieaux, Mme Corinne De Permentier, Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

FDF: M. Michel Ćolson, M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé cdH: M. Ahmed El Khannouss, M. Pierre Kompany

Ecolo : Mme Isabelle Durant, M. Alain Maron

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: "En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).

site: www.pfb.irisnet.be

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.